



PROJETS STRUCTURANTS

- **Aménagement Rue Jean Monnet** (p. 3)

DOSSIER

- **Retour en images** (p. 6/7)

Le Club de Handball de Saint-Yrieix

S'il fallait décrire le club de handball de Saint-Yrieix en un mot, on vous répondrait familial.



L'objectif du club est de promouvoir la pratique d'un handball de qualité pour jouer au plus haut niveau, à la hauteur des moyens du club, mais aussi un handball pour tous quel que soit son âge et son niveau.

S'appuyant sur le travail de qualité effectué ces dernières années, le club a pu se développer et mener plusieurs projets :

- Le recrutement d'un éducateur sportif spécialisé dont les missions d'encadrement, de formation et de coordination s'inscrivent dans le développement de la filière jeune.
- la participation aux événements de la commune (marché à thème, la rentrée des associations).
- l'organisation d'un tournoi régional Ared'hand.
- la mise en place d'une newsletter mensuelle et l'animation des réseaux sociaux.
- la promotion du hand dans les écoles primaires par l'éducateur sportif salarié du club.



Pour Thibault Olivier éducateur sportif salarié du club : *« Le sport est primordial dans le développement de l'enfant. Les interventions nous permettent d'étendre notre réseau d'influence, mais aussi de faire de l'action sociale ».*

Le handball est un sport véhiculant des valeurs d'engagement, de courage, de solidarité mais aussi de forte convivialité et au HBC Saint-Yrieix avec nos joueurs, nos éducateurs, nos dirigeants, nos bénévoles, et nos sponsors, nous souhaitons fédérer autour de ces valeurs.

Le club s'organise autour de plusieurs catégories et bénéficie d'un complexe sportif de qualité au Gymnase des Berneries.

Parents, enfants, nous vous invitons à nous rejoindre sur les différents créneaux.

Ludovic SANSONNET
Président

Le baby hand (3 à 5 ans) : 1 séance par semaine le samedi qui s'articule autour de jeux pour découvrir le sport.

Handball 1^{er} pas et mini handball (6 à 8 ans) : 2 séances par semaine dont l'objectif est d'amener les enfants à se confronter et à coopérer avec des enfants de leurs âges.

-11 et -13 ans : 2 entraînements par semaine afin d'acquérir les techniques du hand sur grand terrain et de participer au championnat départemental.

-15 et -18 ans : 2 entraînements par semaine avec l'objectif de performer au championnat régional.

Seniors : équipes fanions qui évoluent dans le championnat régional qui intègrent chaque saison des jeunes issus de la formation de la filière jeune.

Et sans oublier le **groupe Hand Loisir** pour les adultes souhaitant poursuivre la pratique d'un sport hors compétition.

Handball Saint-Yrieix

Président : Ludovic Sansonnet
Téléphone : 06 24 51 57 14
Mail : 6016040@ffhandball.net
Site : hbc-saintyrieix.clubeo.com
Instagram : hbc.styrieix
Facebook : HBC Saint Yrieix



SOMMAIRE

N° 110 - NOVEMBRE 2022

ACTUALITÉS

- Maison médicale 2
- Espaces sans tabac 2

PROJETS STRUCTURANTS

- Aménagement rue Jean Monnet 3
- Les Berneries 3

DOSSIER

- Rentrée scolaire 2022/2023 4/5
- Retour en images 6/7

SERVICE PUBLIC

- Service social et CCAS 8

BIEN VIVRE MA COMMUNE

- Paniers BIO 9
- Gestes écologiques pour l'automne 9
- Déchets ménagers 9
- Nettoyons notre commune 10

TRAVAUX / 10

BRÈVES / 11

TRIBUNES / 12

AGENDA / 13

VERSION AUDIO

Saint-Yrieix Infos est disponible en version audio à l'attention des non-voyants et malvoyants à la mairie et à la médiathèque.

Edition :

Mairie de Saint-Yrieix sur Charente
Avenue de l'Union - 16710 Saint-Yrieix
Tél. 05 45 38 69 50
Mail : contact@saintyrieix-16.fr

Directeur de la publication :

Jean-Jacques Fournié

Rédaction : Commission Communication

Conception graphique et réalisation :

Christophe ANDRÉ | Imprimerie Couvidat

Crédit photos :

Jean-Louis Le Bras, Services techniques,
Service communication

Impression : Imprimerie Couvidat

Tirage : 3700 exemplaires

Dépôt Légal : à parution

Date de parution : Novembre 2022



Imprimé avec des encres à base d'huiles végétales sur Satimat Green, papier couché sans bois avec 60 % de fibres recyclées et 40 % de fibres vierges FSC (issues de forêts gérées) respectant toutes les normes environnementales en vigueur, produit dans des usines certifiées ISO 14001 (Environnement).



Mesdames, Messieurs,

La citoyenneté est au cœur du « Vivre ensemble ».

Ce constat, bien qu'évident, doit nous amener à réfléchir sur l'évolution de nos modes de vie, de nos comportements. En effet, trop souvent, au quotidien, nous assistons à des dérives de plus en plus nombreuses de la part de nos concitoyens. Excès de vitesse, dépôts illicites de déchets, nuisances sonores, dégradations de mobiliers urbains sont autant d'exemples, entre autres, des incivilités ou actes de délinquances dont nous sommes les témoins.

Vous êtes nombreux, et je vous en remercie, à me faire remonter ces faits ou à venir me solliciter pour l'implantation d'aménagements routiers, d'enlèvement de dépôts sauvages, de médiation entre riverains ou voisins.

À votre écoute, j'essaie de mettre en œuvre les pouvoirs de police qui m'incombent tant dans le domaine de la sécurité publique que dans les compétences en matière de tranquillité et de salubrité. Sachez que je peux m'appuyer sur le professionnalisme et l'engagement sans faille de notre police municipale.

Par ailleurs, dans ce domaine, je ne peux que me féliciter de la collaboration avec nos forces de police, l'office national de la biodiversité ou le SMAGVC (Syndicat Mixte pour l'Accueil des Gens du Voyage en Charente) pour ne citer que des exemples récents.

Toutefois, nos moyens financiers nous limitent sur les projets d'aménagements dont l'efficacité peut, parfois, poser question.

Depuis le début de l'exercice de mon mandat, j'ai adopté le principe de la réponse adaptée, et graduée, à la nature du délit ou de l'incivilité. Après avoir mis en œuvre une politique dite de prévention, nous exercerons désormais des sanctions adaptées à l'infraction.

Il est temps de dire stop à ces dérives trop fréquentes et malheureusement émanant d'un nombre croissant de nos concitoyens.

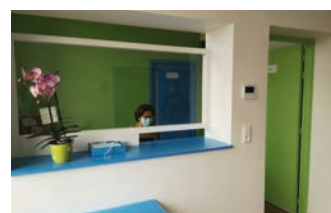
Je compte sur vous comme vous pouvez compter sur moi.

Avec mes salutations distinguées, bien à vous.

Jean-Jacques Fournié
Maire de Saint-Yrieix.

Maison médicale

Depuis la mi-septembre, notre maison médicale, située sur le site des Berneries, est désormais opérationnelle. Ce projet est né lors de la précédente mandature sous la houlette de mon prédécesseur, Denis DOLIMONT, et de son équipe.



Après moult péripéties et retards dus notamment à la crise sanitaire et aux différents confinements, cet équipement est sorti de terre et nous a été livré au cœur de l'été. Après quelques ajustements techniques de fin de travaux, nos médecins ont investi les lieux et elles ont pu accueillir leur patientèle courant septembre. Aujourd'hui, sur **les cinq salles d'examens**, quatre sont occupées

: trois par les médecins et une par une infirmière AZALEE dont la mission est axée sur la prévention. **Cet équipement est un lieu moderne et fonctionnel** conçu pour accueillir, dans des conditions « optimales », nos praticiennes et les arédiens qui y sont suivis.

A cet instant, je tiens à remercier mes collègues élus Patrick ROUX et Loïc BULÉON pour leur impli-

cation quotidienne sur ce projet, le directeur des services techniques, la directrice des services à la population pour leur engagement et nos médecins pour leur si précieux conseils sur ce dossier. Je reste persuadé que notre maison médicale constituera la base d'une offre élargie en matière de médecine de ville.

Jean-Jacques Fournié
Maire de Saint-Yrieix

Labellisation de la commune « Espaces sans tabac »

Première cause évitable de mortalité en France, le tabagisme est responsable de plus de 78 000 morts par an. Lancé par la Ligue Nationale contre le cancer, le label « **Espaces sans tabac** » a pour vocation de dénormaliser le tabagisme et protéger nos enfants en proposant la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac.

Dans le cadre de son plan de prévention en santé environnementale, la commune de SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE a souhaité participer activement à ce dispositif, en devenant la **première commune de Charente à être labellisée**.

La labellisation de ces espaces a pour principaux objectifs :

- Éliminer l'exposition des enfants au tabagisme passif,
- Encourager l'arrêt du tabac,
- Promouvoir l'exemplarité d'espaces publics conviviaux et sains,
- Préserver l'environnement des mégots de cigarettes.

C'est pourquoi, **depuis le mois de Novembre 2022, la consommation de tabac est interdite aux abords immédiats des deux groupes scolaires de la commune.**



En complément de ce dispositif, des cendriers ont été installés aux abords de ces espaces sans tabac afin de faciliter la collecte des mégots. Dans une logique de développement durable, ces mégots feront l'objet d'un recyclage spécifique par la société **MéGO** !, acteur de l'économie circulaire, qui valorise les mégots de cigarette collectés en les transformant en mobilier urbain.

Aménagement partiel de la rue Jean Monnet

Au mois de septembre, les travaux d'aménagement d'une portion de la rue Jean Monnet ont commencé et ils devraient s'achever en fin d'année.

Ces travaux d'aménagement ont été conçus en collaboration avec le bailleur social et ils s'inscrivent dans la continuité des travaux de viabilisation réalisés par Logélia dans le cadre de la création de leurs 45 logements locatifs sociaux au lieu-dit « les Grillauds » à proximité de la rue de Bellevue.

La volonté politique est de ne pas desservir cette opération, en passant uniquement par la zone artisanale située rue de Bellevue, mais également **d'intégrer ces logements dans l'environnement résidentiel situé en périphérie**, et de les **raccrocher directement à la centralité arédiennne**.

Sur la portion de voie créée, le projet intègre à titre expérimental **un dispositif de voie de circulation, le « CHAUCIDOU »** qui est une chaussée à voie centrale banalisée donnant la priorité aux cyclistes et limitant la vitesse de circulation.

Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 37 800,00 €, par l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

L'aménagement de la rue Jean Monnet s'intègre également dans un schéma plus global de **sécurisation de la circulation dans ce secteur**. Dans un second temps, la réflexion est déjà engagée cette année sur l'aménagement du débouché de cette voie sur la rue de Bellevue et sur la **création d'une liaison douce** jusqu'au plan d'eau de la Grande Prairie.



Les Berneries

Comme nous l'avons précédemment évoqué, le projet des Berneries, c'est **faire d'une contrainte légale** (loi SRU), qui nous impose de construire une quantité importante de logements sociaux, **une opportunité de développer notre territoire**.

C'est un engagement majeur de notre programme électoral qui est en train de se réaliser : depuis plusieurs mois les équipes travaillent sur ce dossier.

Le cabinet d'urbanistes, KWBG, a réalisé un diagnostic **avec les arédiens qui se sont inscrits à l'atelier de concertation**.

Ces temps de **co-construction** ont permis de définir les grandes orientations programmatiques incluant la **réalisation d'environ 230 logements**, la création d'un **plateau sportif** pour la pratique libre d'activités sportives, la création d'un **équipement public** et d'un **village artisanal**, la **préservation des boisements et des cheminements doux existants**.

Un des enjeux essentiels de ce projet d'urbanisation est d'être compatible avec l'armature verte de la ville et une gestion durable du territoire. Nous devons **préserver l'identité paysagère de ce futur quartier**. De ces différentes séances de travail il est ressorti **deux hypothèses d'aménagement** :

- scénario 1 : « intégrer le quartier par une trame paysagère »
- scénario 2 : « le quartier s'articule par le plateau sportif »

Ces scénarios ont été présentés aux partenaires institutionnels, aux habitants qui ont souhaité s'associer au projet et aux élus de la commission Aménagement du Territoire. Les débats ont fait émerger les principaux atouts des **deux scénarios présentés que le programme final devra synthétiser**.

Nous allons prochainement organiser un **atelier de concertation** avec les habitants le **21 novembre 2022**, ainsi qu'une réunion avec les partenaires institutionnels, pour finaliser le scénario définitif que les élus devront valider. Cette réunion permettra la planification temporelle du projet. Conscients des changements qui vont découler de ce projet, nous travaillons en concertation pour faire de notre nouvelle centralité, un projet ambitieux

Les personnes intéressées pour suivre ce projet peuvent se manifester en contactant la mairie.



RENTRÉE SCOLAIRE 2022/2023

Une rentrée sereine

Avec 609 enfants le jour de la rentrée, nous notons une stabilité quasi parfaite par rapport aux effectifs de l'an dernier (602 enfants). Une année qui commence donc avec des classes dont les effectifs sont compatibles avec des conditions d'enseignement favorables.



Cette rentrée est marquée par l'arrivée de nombreux/ses nouveaux/nouvelles enseignant.e.s : 3 à la Clairefontaine, 3 à Nicolas Vanier, et 2 à Claude Roy. Nous leur souhaitons évidemment la bienvenue.

Des défis à relever

Si cette rentrée s'est bien passée pour l'ensemble des membres de la communauté éducative, de nombreux défis s'ouvrent à nous pour faire face à la situation économique actuelle. Il s'agira notamment de maîtriser au mieux des possibilités nos dépenses en énergie et en denrées alimentaires. Cette vigilance est indispensable pour **maintenir le niveau de qualité de nos services et leur accessibilité** à l'ensemble des familles.

La démarche engagée il y a deux ans, avec un **approvisionnement de notre restauration scolaire auprès de fournisseurs locaux**, contribue à limiter la hausse des prix puisque le coût du transport est très limité. Dans le même temps, la mise en place d'une tarification sociale permettra de **protéger les classes modestes et moyennes d'une inflation très forte !**

Enfin, difficile de ne pas évoquer les pics historiques de chaleur que nous avons pu vivre en fin d'année dernière. Dans un contexte impérieux d'économies d'énergie, climatiser l'ensemble des bâtiments scolaires n'est évidemment pas envisageable. Pour autant, conscients de l'enjeu pour les enfants, les enseignants et les personnels mobilisés dans nos écoles, **nous nous organiserons afin de leur proposer des temps de répit au sein de bâtiments d'ores et déjà rafraîchis et nous travaillerons dès le prochain exercice à la création de tels espaces au sein de chaque groupe scolaire.**





Une école ouverte

Dans les prochains jours, les familles seront destinataires d'un planning de «petits-déjeuners à l'école», de «restauration ouverte» (afin de permettre aux familles de découvrir l'ensemble du service restauration) auxquels les familles pourront s'inscrire. Au travers ces actions **il s'agit de permettre de découvrir ce service, de favoriser les échanges entre les familles, les agents, les élus.**

Le programme de sensibilisation aux **gestes de premiers secours** apprécié des élèves et des enseignants sera quant à lui poursuivi avec les interventions de l'UNASS.

Très bonne année scolaire à l'ensemble des élèves et à leur famille, en souhaitant que les temps d'échanges mis en place permettront de nous rencontrer !



Coordonnées des associations de parents d'élèves

Association des Parents d'Élèves de Vénat : APE Écoles de Vénat

Présidente : Céline BRUDEY-VIGNAUD
Mail : ape.ecoles.venat@gmail.com
Facebook : APE Ecole de Vénat

Association des Parents d'Élèves de Bardines : AIPEB

Présidente : Christelle LAFAYSSE
Mail : aiheb.bardines@laposte.net
Facebook : Aiheb

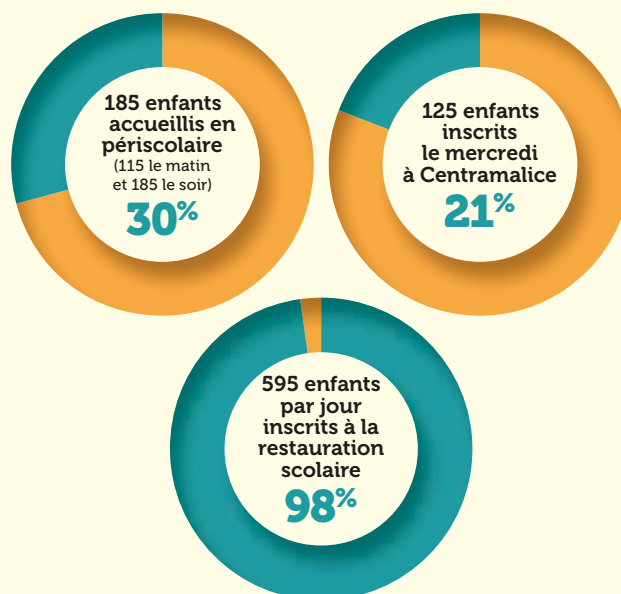
LA RENTRÉE EN CHIFFRES

Effectifs 2022 • 2023

Evolution des effectifs sur l'ensemble des 2 groupes scolaires

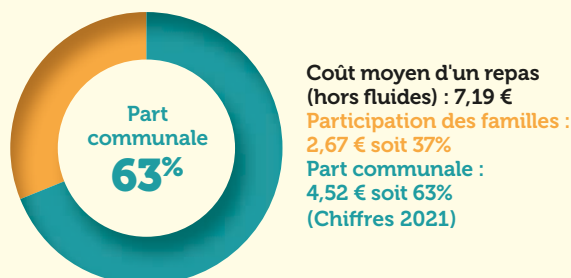
2017 / 2018	602
2018 / 2019	592
2019 / 2020	627
2020 / 2021	615
2021 / 2022	602

609 enfants le jour de la rentrée



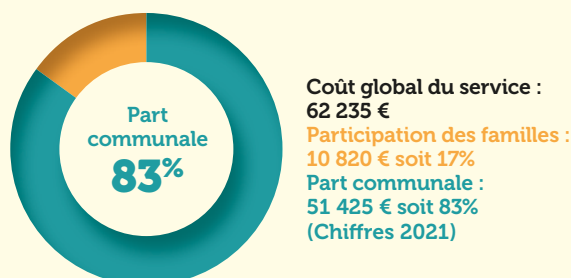
Restauration scolaire

Répartition Familles/Mairie hors aides du CCAS



Transport scolaire

Répartition Familles/Mairie hors aides du CCAS



Retour en images

MARCHÉ ARTISANAL ►

Samedi 24 septembre 2022 a eu lieu le deuxième marché artisanal. Artisans, commerçants et animations étaient au RDV.

Domage que la pluie se soit invitée, et ait en partie perturbée ce beau moment.

Rendez-vous le 10 décembre pour le marché de Noël et ses festivités.



◄ ▲ WEEK-END CULTUREL

16, 17, 18 septembre.

Trois jours où la commune a vécu au rythme des spectacles : danse, battle hip hop, marionnettes, spectacles, concert...

Au total 7 spectacles totalement gratuits et d'une grande qualité qui ont attiré plus de 1000 personnes.

Une belle édition qui nous donne envie d'aller encore plus loin pour l'édition 2023. Réservez désormais les dates du 15, 16 et 17 septembre 2023.



◄ ▲ SOIRÉE ESTIVALE

Après une fête de la musique annulée du fait de la canicule, la soirée estivale a permis aux arédiens de se retrouver autour d'un moment haut en convivialité :

si le concert, le spectacle et le ciné plein air ont de nouveau rassemblé un public nombreux, la présence des habitants autour de l'apéritif offert par la Mairie et le pique-nique organisé dans les jardins, ont montré l'envie et le plaisir des arédiens de profiter de ces moments de partage.

◀ LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

Désormais inscrit à l'agenda municipal, la rentrée des associations co-organisée par la municipalité et le CSCS, a de nouveau attiré associations et familles en recherche d'informations ou de renouvellement de leur adhésion.

Une quarantaine d'associations arédiennes avaient répondu à l'invitation autour des gymnases des Berneries, pour présenter leurs activités et les nouveautés de la saison 2022- 2023.

▶ REPAS CHAMPÊTRE DES SÉNIORS ▶

Cette année, après 2 années marquées par la COVID, nos séniors ont pu retrouver le chemin du repas des aînés.

Initialement prévu dans les jardins de la Combe, la météo capricieuse du dimanche 26 juin a contraint les élus à installer la petite guinguette dans la salle des fêtes. Mais cela n'a pas entamé la bonne humeur des 140 séniors présents.



▲ REMISE DU PERMIS PIÉTON

Mardi 14 juin 2022, 90 élèves de CE2 des 2 groupes scolaires se sont vus remettre leur permis piéton.

Cette cérémonie venait clôturer un cycle d'apprentissage théorique et pratique dans le cadre du programme national de prévention du risque piéton.



▼ CONCERT DU GROUPE ONDE : LA DERNIÈRE DES SOIRS BLEUS

Initialement prévu le 17 juin dans le cadre de la fête de la Musique, le concert du groupe Onde (programmation Soirs Bleus) a eu lieu samedi 15 octobre. Pendant plus d'une heure, les spectateurs se sont laissés emporter par les sonorités de ce groupe Folk Rock Instrumental explorant les rivages du folklore celtique.

Un vrai moment de pur dépaysement.



◀ OCTOBRE ROSE

Du 1^{er} au 31 octobre la façade de la Mairie a été illuminée en Rose avec des éclairages LED.

Une manière de nous associer à Octobre Rose, campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.



Le service social et le C.C.A.S.

Le service social, service interne à la mairie, et le Centre Communal d'Action Sociale sont à l'écoute des personnes et des familles qu'ils accueillent, assistent et orientent en fonction de leurs besoins. Nathalie Soullard, notre agent, vous accompagne dans vos démarches.

Les aides légales

Les aides sociales légales font référence à un ensemble de prestations définies par le Code de la Famille et de l'Action Sociale.

L'agent vous aide à la constitution des dossiers ou vous oriente vers les services compétents pour les demandes suivantes : APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), aide ménagère, admission à l'aide sociale du département (frais d'hébergement en maison de retraite), allocation adulte ou enfant handicapé...

Action en faveur du logement auprès des bailleurs sociaux

Les dossiers sont disponibles à la mairie ou peuvent être remplis en ligne. Michel Villesange, Adjoint délégué aux affaires sociales, siège à la commission d'attribution et accompagne votre demande.



Portage repas à domicile



Banque Alimentaire

Contacts

CCAS Mairie de Saint-Yrieix - 05 45 38 51 94

Horaires d'ouverture de la mairie
de préférence sur rendez-vous

Maison Des Solidarités (MDS)

Le Gond-Pontouvre 05 16 09 51 30

MOUVIBUS Le Gond-Pontouvre - 05 45 95 74 22

Les aides facultatives

Elles sont décidées par le Conseil d'Administration du CCAS en fonction de la situation ou de critères déterminés.

Aides d'urgence

Une aide financière sous forme de chèques alimentaires peut être allouée après étude de la demande. En fonction de la situation, un panier alimentaire hebdomadaire peut être attribué, en partenariat avec la Banque Alimentaire. Une équipe de bénévoles arédiens assure chaque semaine la préparation et la distribution de ce panier.

Aides financières

Afin de vous aider à régler une ou plusieurs dettes envers certains organismes, vous pouvez contacter directement une assistante sociale de la Maison des Solidarités du Gond-Pontouvre. Elle constitue un dossier avec son avis et l'adresse au CCAS qui délibère en conseil d'administration sur l'aide à apporter.

Aides enfants de 5 à 18 ans

Une aide aux activités sportives et culturelles ainsi qu'aux classes transplantées peut être apportée suivant le revenu de la famille.

Repas à domicile

Les personnes âgées de 65 ans et plus ou ayant un handicap reconnu ou parfois temporaire, peuvent bénéficier de notre service de repas à domicile livrés par un personnel de notre commune (tarif en fonction de vos revenus).

Télé-assistance

De jour comme de nuit, la télé-assistance vous permet de vous sentir en sécurité. Nous vous proposons cette prestation qui peut être modulée en fonction de vos besoins. (frais d'installation gratuits, tarif déterminé en fonction de vos revenus).

Réseau de solidarité

Une vingtaine de bénévoles donnent chaque semaine de leur temps pour apporter un peu d'écoute à des personnes seules et partager ensemble des moments agréables.

Bénévoles, demandeurs, n'hésitez plus, rejoignez notre Réseau de Solidarité.

Transport à la demande

Pour favoriser le maintien à domicile de nos seniors (à partir de 70 ans) et des personnes en perte d'autonomie, un transport gratuit est planifié en porte à porte.

Le mardi après-midi à destination du club de l'Age d'Or, le premier mardi après-midi du mois à destination du cimetière et le mercredi après-midi à destination du centre-ville (mairie, poste, médiathèque, C.S.C.S. Amicale Laïque, Super U).

Aides aux transports

Pour les seniors et les personnes handicapées, suivant leur revenu, le CCAS propose une participation sur les offres de transport du réseau Möbius au sein de la communauté d'agglomération.

Service Mouvibus

Le service Mouvibus propose des déplacements de porte à porte en priorité dans les communes de l'Agglomération, avec gratuité pour la personne accompagnante.

Moments conviviaux pour les seniors

En janvier, un panier gourmand est offert aux seniors à partir de 70 ans. En juin, les seniors sont conviés au repas champêtre qui a lieu dans les jardins de La Combe.

Plan canicule, plan grand froid

Le CCAS tient un registre nominatif permettant une veille sanitaire et sociale auprès des personnes recensées en cas de canicule ou de grand froid (registre utilisé pendant le confinement).

Partenariat Croix-Rouge insertion : vente de paniers de légumes BIO à la sortie des écoles.



Cet été, l'association Croix-Rouge insertion - Maia et Charente membre du réseau Jardin de Cognac, en partenariat avec la mairie, a mis en place une vente de paniers de légumes biologiques sur la commune. Pendant tout le mois d'août vous pouviez les trouver les jeudis après-midi à la sortie du centre de loisirs Centramalice. Depuis la rentrée de septembre ils vous donnent rendez-vous à la sortie des écoles. Il s'agit d'une production locale de légumes biologiques essentiellement cultivés sur la commune de Saint-Yrieix, par des salariés en insertion.

Horaires et lieux de vente :

Groupe scolaire de Vénat (parking)

Rue des Écoles :

- chaque mardi de 15h45 à 16h30

Pôle enfance de Bardines (parking)

Rue de l'Ancienne mairie :

- chaque jeudi de 16h15 à 17h00

Tarif du panier : 10€

Les paniers sont transportés en mobilité douce grâce à un triporteur électrique.

[https://www.croix-rouge.fr/.../Etablis...](https://www.croix-rouge.fr/.../Etablis.../Maia-et-Charente)

[Maia-et-Charente](https://www.croix-rouge.fr/.../Etablis.../Maia-et-Charente)

Déchets ménagers : bientôt une nouvelle réglementation

La ville de Saint-Yrieix sur Charente, en partenariat avec le service déchets ménagers du GrandAngoulême, a mis à disposition des Arédiens des **équipements spécifiques pour le compostage des déchets**. Cette opération concerne la distribution d'une dizaine de composteurs d'une capacité de 400 litres.

La réglementation « déchets » et la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire, interdisent les biodéchets dans les sacs noirs à compter du 1^{er} janvier 2024.

Les sacs noirs sont amenés à disparaître, alors pensez au compostage dès à présent.

Pour récupérer un composteur ou un bac (le premier est gratuit), il faut se déplacer à la plate-forme technique, muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité : 94 rue du Port Thureau à Angoulême :

du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (16h le vendredi/fermé les jours fériés).

Liens utiles, pour plus d'information :

www.pluspropremaville.fr

www.ecologie.gouv.fr/biodechets



Les gestes écologiques pour l'automne :

Profitez de l'automne pour cultiver votre côté écologique ! De nombreux gestes peuvent permettre une gestion raisonnée du jardin :

- prenez soin de laisser de vieilles branches et des feuilles mortes, au fond du jardin pour abriter des animaux forts sympathiques et utiles comme les hérissons,
- installez un hôtel à insectes,
- soignez la terre avec des engrais organiques.
- récupérez les eaux pluviales, par l'intermédiaire de récupérateurs d'eau,
- installez vos composteurs,
- fabriquez des boules de graisse pour les oiseaux.

Tuto

Boule de graisse :



Nettoyons nos quartiers : Arédie pour la vie



Le 22 octobre 2022, la ville de Saint-Yrieix Sur Charente a organisé une nouvelle édition de journée nettoyage, ouverte à tous, baptisée par les membres de la commission développement durable : Arédie pour la vie. A cette occasion une centaine de gilets verts a été distribuée par les élus responsables des secteurs.

Cette démarche citoyenne a été organisée autour de 5 points de départ :

- Place Jean Jaurès • Place des Rochers • Gymnase des Berneries • Église de Vénat • Rue de Bellevue

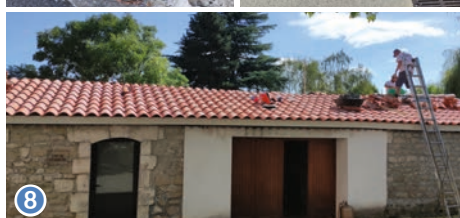
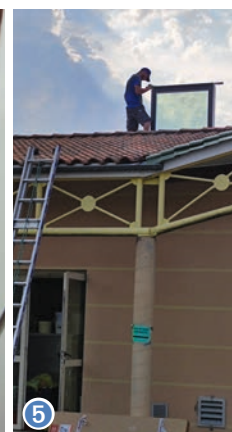
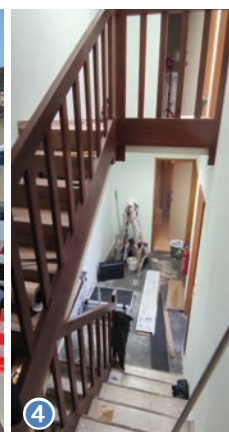
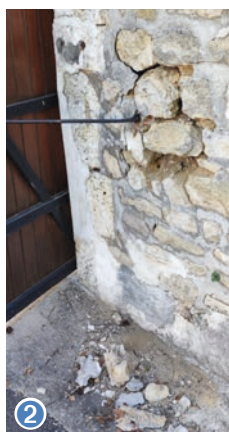
Très soucieux de leur environnement, pleins de bonne volonté, vêtus des gilets verts, gantés et armés de sacs poubelle, les arédiens sont allés dans les moindres recoins des secteurs, et des bords de la route pour prélever toute sorte de déchets qui polluent notre ville.

A la fin de la matinée un temps convivial zéro déchet, offert par la municipalité, a rassemblé les participants.

Cette journée a permis une nouvelle fois d'éveiller les consciences des adultes, mais aussi celles des enfants sur :

- notre consommation quotidienne, et sur la création des déchets qui en résultent,
- de rappeler qu'avoir une ville propre repose aussi sur un comportement citoyen,
- que chaque année nos agents ramassent environ 10 tonnes de déchets dans les quartiers arédiens.

TRAVAUX



Bâtiment :

TRAVAUX EN RÉGIE

- Pose d'un film anti UV sur des fenêtres de classes test (Claude Roy B, La Marelle et Nicolas Vanier).
- Fabrication et pose d'un portail ; peinture de la descente d'escaliers à l'école maternelle La Clairefontaine. **Photo 1**
- Réparation du portail de la salle des fêtes de La Combe. **Photo 2**
- Recalage et resserrage des grilles de la traversée d'eaux pluviales rue Jean et Constant Priolaud. **Photo 3**
- Réfection d'une cage d'escaliers à la mairie (sols, murs, plafonds et éclairage). **Photo 4**

TRAVAUX D'ENTREPRISE

- Pose d'un vélux motorisé à la cuisine centrale. **Photo 5**
- Réfection du sol de la cantine de La Marelle. **Photo 6**
- Reprise de la toiture terrasse de l'école maternelle La Clairefontaine avec isolation de 80 mm. **Photo 7**
- Réfection de la toiture, du garage et du dessus de portail du local syndical à La Combe. **Photo 8**
- Restauration et peinture des brises soleil en béton des façades avant et arrière de l'hôtel de ville

Domaine public :

La commune de Saint-Yrieix a investi dans une banqueteuse suite à la mise en place de l'entretien différencié dans les espaces verts. **Photo 9**

Cette machine facilitera le travail et réduira le temps d'entretien des espaces verts concernés.

Elle pourra également être utilisée pour soutenir l'épareuse qui entretient les bords de routes de la commune.

EN BREF À SAINT-YRIEIX

HONORARIAT M. DENIS DOLIMONT

En clôture du conseil municipal du 28 juin 2022, M. Jean-Jacques Fournié a remis avec beaucoup d'émotion à M. Denis Dolimont, le diplôme de Maire honoraire.

Cet honorariat est conféré aux élus municipaux, maires et adjoints, ayant exercé plus de 18 ans leur fonction sur une même commune.



QUAND LES GRANDS AIDENT LES PLUS PETITS

Cette année encore, les animateurs des 2 groupes scolaires ont réinstauré le parrainage entre un élève de CP et un de CM2. Un système qui permet aux plus jeunes d'aborder avec plus de sérénité le self !



ET SI ON JOUAIT ?

Depuis plusieurs années maintenant la médiathèque et la ludothèque s'associent pour vous proposer un rdv jeux de société. L'idée est simple, pas d'inscription, pas d'obligation, pas de jeux imposés, seul mot d'ordre : la convivialité. Réservé au public adulte, rdv chaque premier mardi du mois à la médiathèque de 15h00 à 17h00. Et c'est gratuit !

DING DONG

Petits et grands se sont retrouvés dans la salle de la Combe Dimanche 2 octobre pour assister à la représentation du Spectacle Ding Dong organisé dans le cadre du festival Au fil du conte. De riches applaudissements ont salué cette représentation mêlant conte, poésie et fantaisie.

AVIS AUX ENTREPRENEURS DE SAINT-YRIEIX

La ville vous propose de paraître gratuitement dans l'annuaire des entreprises sur son site internet. Si vous n'avez pas reçu le courrier adressé aux entrepreneurs, n'hésitez pas à nous envoyer vos coordonnées (nom de l'entreprise, activité, adresse, téléphone, mail) par mail à l'adresse suivante : a.peres@saintyrieix-16.fr

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA VILLE



Nous vous l'avions annoncé il y a quelques mois, et c'est maintenant chose faite.

La ville de Saint Yrieix est désormais équipée d'un nouveau site internet : plus moderne et pratique, adaptable tout support numérique, il vous propose une large palette d'informations et de fonctionnalités vous permettant de faire vos démarches en ligne. N'hésitez pas à aller le découvrir et surtout à l'utiliser !

URBANISME

Le registre de mise à disposition pour le PLUIM – destiné à recevoir les observations du public – a été ouvert le 05/09/2022.

L'objet de cette concertation concerne la révision du SCOT de l'Angoumois (Schéma de Cohérence Territoriale) valant Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) valant plan de mobilité de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême (PLUIM), prescrit par la délibération du conseil municipal du 11/03/2021.

Vous pouvez donc venir en mairie, aux horaires d'ouverture, inscrire vos observations sur les 2 volets de cette révision le SCOT d'une part et le PLUIM d'autre part.

MAQUIS DE BIGNAC

Le 78^{ème} anniversaire du Combat de Vénat a été célébré le 25 août dernier au lieu-dit Le Poteau. À noter que la jeune génération était largement représentée lors de cette commémoration par la présence de nombreux jeunes porte-drapeaux.



FORMATION AUX « GESTES QUI SAUVENT »

Pour la troisième année consécutive, la municipalité de Saint-Yrieix s'engage dans la lutte contre les arrêts cardiaques par la formation de sa population aux gestes de premiers secours.

Ainsi, samedi 8 octobre, de nouveaux Sauveteurs Citoyens ont pu acquérir le pouvoir de sauver des vies. Depuis 2020, ce sont près de 90 arédiens qui ont pu bénéficier de ce dispositif.

PANIER GOURMAND

La distribution d'un panier gourmand par foyer est prévue le samedi 7 janvier pour les personnes de 70 ans et plus (nées avant le 31 décembre 1952). Si vous souhaitez profiter de ce panier gourmand, nous vous invitons à venir vous inscrire à la mairie du lundi 14 novembre au vendredi 9 décembre. (Renseignements au CCAS au 05 45 38 51 94)

PLAN GRAND FROID PLAN CANICULE

Nous entrons dans la période hivernale. Vous pouvez, si vous le souhaitez, vous inscrire sur le registre plan grand froid. Cette inscription sera valable tant pour le dispositif hivernal du 1^{er} novembre 2022 au 31 mars 2023, que pour le dispositif estival du 1^{er} juin au 15 septembre 2023. Les personnes déjà inscrites sont invitées à nous communiquer les éventuelles modifications les concernant afin que notre registre contienne toujours des informations exactes. Renseignements au CCAS de Saint-Yrieix : 05 45 38 51 94

Espace d'expression réservé à la majorité

Comme vous, nous pensions qu'avec le COVID derrière nous (ou presque), étaient aussi derrière nous, ces 2 années de morosité qui avaient tant bouleversé nos vies. Comme vous, nous avons vécu comme une libération, la fin des masques, des vaccinations à échéances régulières, le pass sanitaire. Pour vous, nous avons anticipé sur le retour à la vie d'avant en mettant en place les moyens de réaccueillir vos enfants dans nos écoles, voulu que les moments conviviaux et festifs sur la commune retrouvent rapidement leur place, que la vie d'avant, celle qui nous a fait tellement défaut pendant ces deux années, reprennent ses droits. Nous avons continué à travailler pour que **Saint-Yrieix soit demain la ville où vous aimez vivre**, où la richesse du tissu associatif permettent à vous et vos enfants de s'épanouir, celle qui vous permette avec sérénité de **regarder vers l'avant**.

Mais voilà ! C'était sans compter sur les bouleversements géopolitiques et environnementaux de cette décennie qui sont venus si vite bousculer à nouveau les équilibres juste retrouvés, et, questionner la solidité de ceux de demain.

«Sobriété», «dépendance», «rigueur», «effort», «lutte», «dépense», «pouvoir d'achat», «réduction», «optimisation» sont autant de mots qui envahissent la sphère médiatique, et donc le quotidien de chacun de nous.

L'accalmie après COVID a donc été de courte durée et notre liste se retrouve devant un nouveau défi à relever.

Enfin en partie... Car comme nous l'évoquions dans le dernier numéro de ce magazine le **développement durable fait partie intégrante de notre action quotidienne** et depuis plusieurs années les actions de rénovations énergétiques, de changement des éclairages publics, d'isolation des bâtiments communaux, de gestion raisonnée des dépenses énergétiques via l'organisme Soconer sont menées sur la commune.

Nous devons malgré tout faire face à la charge financière liée à l'augmentation des coûts des énergies et il n'y a que la liste d'opposition, pour laisser croire que nous n'avons pas anticipé cette nouvelle problématique qui se chiffrent en plusieurs dizaines de milliers d'euros : nous ne sommes ni des amateurs, ni des irréductibles arédiens et entre laisser croire et agir, nous savons de quel côté de l'action politique nous nous situons.

Nous aurons des choix à opérer dans les mois à venir pour parvenir à des équilibres et le travail sur le budget 2023 ne sera pas un exercice facile.

Ce que nous savons cependant c'est que nous souhaitons au minimum impacter votre quotidien et le confort de l'utilisation de nos infrastructures publiques. Chaque source d'énergie utilisée par la collectivité sera faite de manière raisonnée et réfléchie et nous ne transférons pas les surcoûts financiers de la collectivité sur vos foyers.

Mais surtout **nous ne confondrons pas sobriété et morosité**.

Vos élus « Vivre Saint-Yrieix »

Espace d'expression réservé au groupe d'opposition

Les mesures de sobriété énergétique le flou à l'échelle de notre commune. Une des premières mesures prises par l'équipe majoritaire en matière de développement durable a été de faire installer une climatisation à la mairie pour 24 000€. On avait déjà dénoncé ce type de dépenses superflues, de non-sens, et surtout qui mettent à mal la légitimité de la délégation de développement durable. Ça c'était avant la crise énergétique que nous subissons actuellement. De nombreuses communes autour de nous ont déjà estimé le surcoût et pris des mesures, car on ne nous fera pas croire que seule la commune de Saint-Yrieix ne subit aucun surcoût en matière énergétique. C'est en tous les cas ce que l'équipe majoritaire essaie de faire croire, car quand nous leur avons posé des questions sur une éventuelle mise en place d'un plan de sobriété énergétique adapté à la commune, il y a eu comme un flottement avec une vague idée de réduction de l'éclairage public et une concertation sur ces sujets... Mais la question est quand ! Car c'est maintenant qu'il faut envisager les mesures, dans la mesure où il nous faut redoubler d'efforts et d'imagination face à l'urgence. Cela peut passer par des changements dans le fonctionnement de certains services, par l'adaptation de l'utilisation des infrastructures de la commune comme la salle des fêtes ou la médiathèque, par l'ouverture de dialogue avec les clubs qui utilisent nos équipements sportifs ou encore par des modifications dans les procédés de cuisson dans les cuisines de nos écoles. Il ne faudra pas attendre Janvier ou Février ou encore le vote du budget qu'il faudra bien réadapter et revoir les priorités parmi les dépenses.

En matière de **concertation**, on avait bien compris que les promesses n'engagent que ceux qui les croient. De nombreuses décisions sont prises sans que la population concernée n'ait été impliquée alors que l'on affirme le contraire. C'est par ce manque de dialogue que certains habitants ont découvert - stupéfaits - que leur lotissement allait devenir une desserte de circulation, que les tarifs des prestations scolaires allaient être modifiés ou encore que des aménagements de sécurité routière étaient implantés trop loin des zones plus densément habitées. C'est le cas de la rue des Mesniers qui a vu apparaître un plateau-ralentisseur à plusieurs centaines de mètres de la zone habitée à traiter. Pour toutes ces raisons, nous réitérons au groupe majoritaire notre demande de prendre en compte l'avis de la population concernée. Et de rappeler à ces élus que leur premier rôle est bien de représenter tous les habitants, de tous les quartiers et de toutes franges de la population.

La sécurité. Certains quartiers de notre commune ont subi plusieurs vagues de cambriolages. Ainsi au seul quartier des Rochers, on a dénombré 18 larcins entre mai et juillet. Et bien sûr, d'autres secteurs ont également été concernés. Alors au-delà des comptages et des statistiques, il est là aussi urgent de stopper ce phénomène pour retrouver une certaine sérénité.

Vous pouvez compter sur nous :

- Benoît MIEGE-DECLERCQ : benoitmiegedeclercq@gmail.com
- Martine FOUSSIER : martinefoussier@orange.fr
- Romain BLANCHET : ny.blanchet@gmail.com
- Fadila BOUTAYEB : fadila.boutayeb@sfr.fr
- Olivier DELACROIX : olivier.delacroix@yahoo.fr
- Aurélie RUIS : ruisaurelie@yahoo.fr

L'AGENDA DE SAINT-YRIEIX

Expositions

• Médiathèque de Saint-Yrieix

« Tactile tour » de l'association Valentin Haüy, Hall de l'Esplanade

Du 21 octobre au 16 novembre

Des ateliers et des animations seront proposés à la médiathèque pendant toute la durée de l'exposition.

Médiathèque : 05 45 38 95 00

• Centre Social Culturel et Sportif Amicale Laique

Hall de l'Esplanade

- Zeina HOKAYEN

Du 21 novembre au 16 décembre

- Exposition d'artistes

Du 14 décembre au 10 janvier 2023

- Exposition sur l'environnement

Janvier - Février

Informations : 05 45 92 14 82

NOVEMBRE

Et si on jouait ?

Rendez-vous jeux de société pour adolescents et adultes de 15h à 17h

• **mardi 8 novembre**

• **mardi 8 décembre**

Médiathèque : 05 45 38 95 00

Mardi 8

• Rencontre auteur(s)

Avec Jennifer Bondon et Agnès Ollard, à 20h à la médiathèque.

Médiathèque : 05 45 38 95 00

Vendredi 11

• Cérémonie de commémoration

à 11h00 au monument aux morts de Vénat.

Samedi 12

• **Atelier découverte du braille** de 9h30 à 12h00 à la médiathèque. Sur inscription.

Médiathèque : 05 45 38 95 00

Mercredi 16

• Opération «Lumière et vision» Bien voir et être vu

de 15h à 19h - Place des Rochers
En voiture, à vélo ou en trottinette électrique, cette opération est destinée à l'ensemble des usagers de la route afin de bien préparer l'hiver. Manifestation organisée en partenariat avec la Prévention routière. Le lieu et les horaires vous seront communiqués ultérieurement.



Samedi 19

• Bourse aux jouets

de 9h30 à 13h à l'Esplanade.

CSCS AL : 05 45 92 14 82

Vendredi 25

• Première soirée au coin du feu

de 18h à 22h30 - Organisé par la ludothèque et la médiathèque

Médiathèque : 05 45 38 95 00

DÉCEMBRE

Samedi 3

• Théâtre

Salle de fêtes de la Combe

- 18h : «Poubelles Rebelles»

par Freinesie

- 20h30 : «Ultima» création Pause Théâtre

Pause théâtre : 05 45 92 74 62

Mercredi 7

• Atelier décorations de Noël suivi d'histoires de Noël

de 15h à 17h à la médiathèque
Sur inscription.

Médiathèque : 05 45 38 95 00

Samedi 10

• Marché de Noël

de 10h à 18h - Place des Rochers

Renseignements : 05 45 38 69 50

Jeudi 15

• Collecte de sang

de 15h30 à 19h30

Salle des fêtes de La Combe

Samedi 31

• Réveillons de la Saint-Sylvestre

- Les Amis de l'Arédie :

Salle Odette Dagnas

Réservation : Dominique BRUN :

06 72 65 74 88

- Comité des fêtes de Saint-Yrieix :

Salle des fêtes de La Combe : à partir de 20h00

Réservation : Alexandre VALLANTIN :

06 62 29 70 30

FÉVRIER

Vendredi 3

• Fête du Têt Nguyen Dàn

à partir de 19h à l'Esplanade

CSCS AL : 05 45 92 14 82

Mercredi 15

• Collecte de sang

de 15h30 à 19h30

Salle des fêtes de La Combe.

RÉSERVES FAIBLES

DON DE SANG MAINTENANT C'EST URGENT

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE

donnesang.efs.sainte.fr 05 45 38 95 00

MARCHÉ DE NOËL

SAMEDI 10²⁰
DÉCEMBRE²²

de 10h à 18h00
Place des Rochers

CRÉATEURS ET GASTRONOMIE

PÈRE NOËL, CALÈCHE, FANFARE, BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

MAIRIE • 19 AVENUE DE L'UNION • 05 45 38 69 50

www.saintyrieixsurcharente.fr